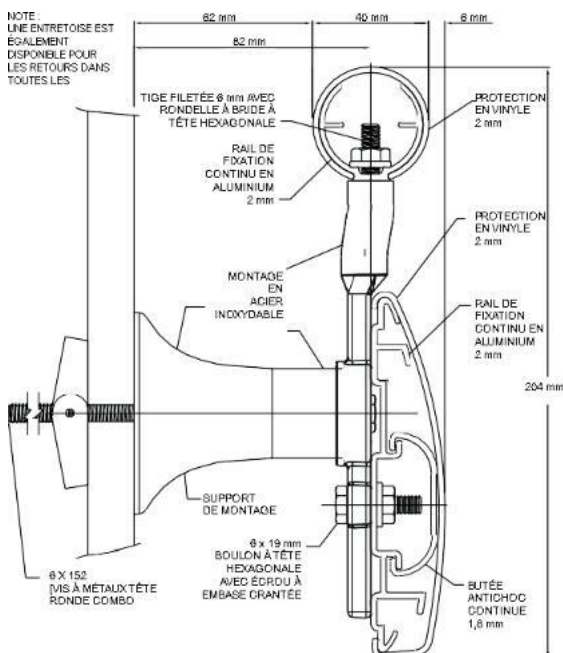
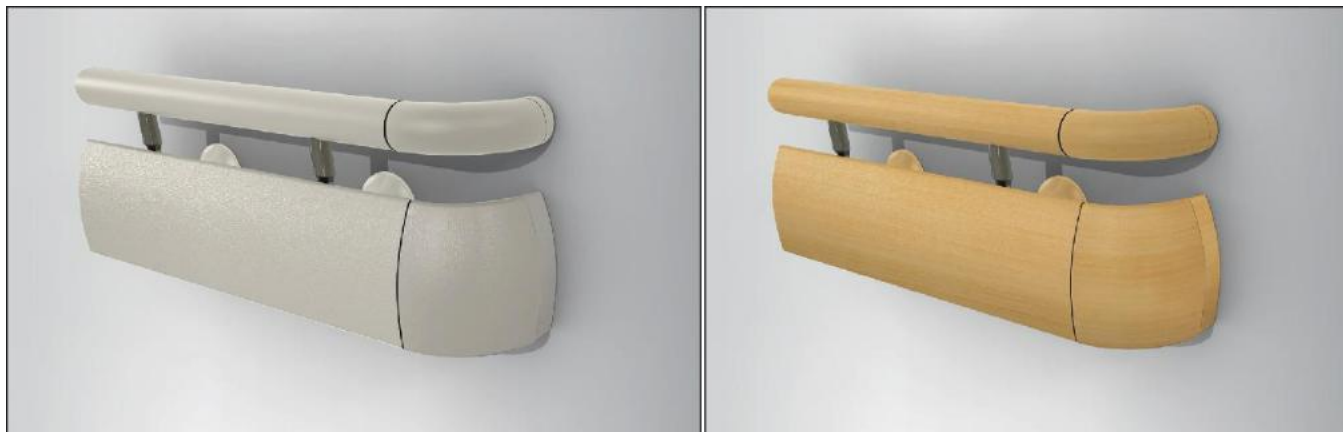


3400VV/3400FV/3400VFV/3400FVV

Main courante



- Hauteur de 204 mm x diamètre de prise 40 mm, déport du mur : 108 mm
- La main courante 3400 est dotée d'un revêtement intégral boisé qui lui confère la chaleur du grain du bois ; choisissez parmi sept motifs. Comprend des jonctions noires pour les retours et les angles.
- La protection murale basse est montée sur un solide support en aluminium continu de 2 mm d'épaisseur
- La main courante et la protection murale sont recouvertes d'une protection en vinyle de 2 mm d'épaisseur, résistant aux rayures et aux taches
- Butée antichoc continue de 1,8 mm
- Répond aux critères ADA et ANSI
- Toutes les fixations de montage sont incluses dans chaque commande
- Répond aux normes et critères les plus stricts en matière d'émissions chimiques, tels que prescrits par l'Institut environnemental GREENGUARD
- A été testé et répond aux exigences de l'Institut environnemental GREENGUARD et de l'État de Californie en matière de produits à faible taux d'émission, testés par Air Quality Sciences
- A été testé et répond aux niveaux d'émissions chimiques des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles



IPC.2144/REV.2

L'expertise en revêtements et protections murales hygiéniques

www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

inpro
par **FRANCE**
hydewa

3400VV/3400FV/3400VFV/3400FVV

Main courante

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.01 RÉSUMÉ

A. Systèmes de main courante pour la sécurité des piétons et la protection des murs

1.02 LA SECTION COMPREND

A. Main courante 3400VV/FV/FV.

1.03 RÉFÉRENCES

- A. Institut national américain de normalisation (ANSI)
- B. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)
- C. Loi relative aux Américains en situation de handicap (ADA)
- D. Code national du bâtiment du Canada (CNB)
- E. Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA)
- F. Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)
- G. Laboratoire des assureurs (UL)
- H. Laboratoire des assureurs du Canada (ULC)
- I. Code de construction uniforme (UBC)

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

- A. Exigences de performance : Fournir un système de main courante avec des butées antichoc intégrées qui sont conformes aux exigences suivantes des organismes de réglementation et au contrôle de la qualité de IPC Door and Wall Protection Systems, Inpro Corporation.
- 1. Caractéristiques de performance au feu : Fournir une butée antichoc classée UL conforme au classement au feu NFPA de classe A. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme UL 723 (ASTM E84), doivent être une propagation de la flamme de 10 et un dégagement de fumée de 350 à 450. Fournir des butées antichoc homologuées ULC (Canada) conformes aux exigences du Code national du bâtiment du Canada 2010, sous-section 3.1.13. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme CAN/ULC-S102.2, doivent être une propagation de la flamme de 15 et un dégagement de fumée de 35.
- 2. Auto-extinction : Fournir des butées antichoc avec une classification CC1, testées conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-635-74, Méthode d'essai standard pour le taux de combustion et/ou l'allongement et le temps de combustion des plastiques autoportants en position horizontale, tel que référencé dans UBC 52-4-1988.
- 3. Résistance aux chocs : Fournir des profilés en vinyle rigide ayant une résistance aux chocs de 16 joules/cm d'épaisseur, testée conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-256-90b, Résistance aux chocs des plastiques.
- 4. Résistance aux produits chimiques et aux taches : Fournir des butées antichoc qui présentent une résistance aux taches lorsqu'elles sont testées conformément aux dispositions applicables de la norme ASTM D-543.
- 5. Certifié GREENGUARD : Fournir des matériaux certifiés GREENGUARD. Les profilés doivent répondre aux exigences des normes de certification GREENGUARD pour les produits à faible émission et de la norme d'émission des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.
- 6. Résistance fongique et bactérienne : Fournir un vinyle rigide qui ne favorise pas la croissance fongique ou bactérienne, tel que testé conformément aux normes ASTM G-21 et ASTM G-22.
- 7. Cohérence des couleurs : Fournir des composants thermoplastiques assortis conformément à la norme SAE J-1545
 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité en utilisant les systèmes d'échelle d'espace couleur CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

1.05 SOUMISSIONS

- A. Données sur le produit : Les données imprimées du fabricant pour chaque produit indiqué dans la présente section.
- B. Plans de détail : Détails de montage avec des fixations appropriées pour les supports spécifiques du projet.
- C. Instructions d'installation du fabricant : Instructions d'installation imprimées pour chaque main courante.

1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

- A. Livrer les matériaux dans leur emballage d'usine non ouvert sur le chantier.

- B. Inspecter les matériaux à la livraison pour s'assurer que les produits spécifiés ont été reçus.
- C. Conserver dans l'emballage d'origine dans un environnement à climat contrôlé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

1.07 GARANTIE

- A. Garantie standard IPC limitée à vie contre les défauts matériels et de fabrication.

PARTIE 2 PRODUITS

2.01 FABRICANTS

- A. Fabricant acceptable : IPC Door and Wall Protection Systems, Inpro Corporation, PO Box 406, Muskego, WI 53150 USA ; Téléphone 800.222.5556, Fax : 888.715.8407, adresse Internet : www.inprocorp.com
- B. Remplacements : Non autorisés
- C. Fournir toutes les mains courantes et les protections murales d'un même fabricant.

2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

- A. Main courante
- 1. 3400VV 204 mm de hauteur x 40 mm diamètre de prise, déport du mur : 108 mm. Protection en vinyle intégrée, hauteur 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm. H. Les retours et les angles incluent les jonctions.
- 2. 3400FV 204 mm de hauteur x 40 mm diamètre de prise, déport du mur : 108 mm. Protection en vinyle intégrée, hauteur 127 mm. Butée antichoc intérieure, hauteur : 48 mm. Main courante et/ou la protection murale doivent avoir un motif de grain de bois sur toute la surface. Les retours et les angles incluent les jonctions.
- 3. Options : Main courante courbe, préciser le rayon. Rayon minimum - 0,91 m

2.03 MATÉRIAUX

- A. Vinyle : Les protections clipsables d'une épaisseur de 2 mm doivent être extrudées à partir de polychlorure de vinyle (PVC) non plastifié, résistant aux produits chimiques et aux taches, avec ajout d'agents antichoc. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne). Les motifs boisés, lorsqu'ils sont utilisés, doivent être en polychlorure de vinyle (PVC).
- B. Aluminium : Le support continu en aluminium de 2 mm d'épaisseur doit être fabriqué en aluminium 6063-T5, avec une finition fraisée.
- C. Acier inoxydable : Les supports sont fabriqués en acier inoxydable de type 304 avec une base en plastique.

2.04 COMPOSANTS

- A. Les retours moulés, les angles intérieurs, les angles extérieurs et les supports doivent être fabriqués en thermoplastique moulé par injection.
- B. Les jonctions moulées doivent avoir une finition lisse et être noires.
- C. Fixations : Tous les accessoires des systèmes de montage appropriés aux supports indiqués sur les plans doivent être fournis.

2.05 FINITIONS

- A. Protections en vinyle : Couleur de la protection en vinyle à choisir, par l'architecte, parmi la sélection de finitions d'IPC. La surface de la main courante doit avoir une finition velours. Les protections murales doivent avoir une texture de cailloux.
- B. Butée antichoc intérieure : La couleur de la butée antichoc intérieure doit être noire.
- C. Composants moulés : Les retours, les angles intérieurs et les angles extérieurs doivent être d'une couleur et d'une texture assorties aux protections.
- D. Support moulé : Doit être d'une couleur unie assortie ou complémentaire aux protections en vinyle. La surface doit avoir une texture veloutée.
- E. Acier inoxydable : Les surfaces exposées des supports doivent avoir une finition satinée n° 4.

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

- A. Examiner les zones et les conditions dans lesquelles la main courante sera installée.
- 1. Achever toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation des matériaux du système de main courante.
- 2. La surface du mur doit être sèche et exempte de saleté, de graisse et peinture qui s'écaille.

3.02 PRÉPARATION

- A. Généralités : Avant l'installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhérentes.

3.03 INSTALLATION

- A. Généralités : Placer la main courante comme indiqué sur le plan de détail approuvé pour le support approprié et conformément aux instructions d'installation d'IPC. Installer la main courante de niveau et d'aplomb à la hauteur indiquée sur les plans.

3.04 NETTOYAGE

- A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien d'IPC.